



Mairie de BARBAZAN

Grand Rue Saint-Michel - 31510 BARBAZAN

T.05.61.88.30.06 - Mel: accueil@mairie-barbazan.fr

CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le jeudi 11 juin 2020
à 18 heures 00 en session ordinaire.

Ordre du jour

- 1°) Vote du Budget primitif
- 2°) Vote des trois taxes
- 3°) Compte 6574
- 4°) a) Indemnités de fonction des élus
b) Indemnités du Comptable régisseur
- 5°) Fixation des limites ou des conditions des délégations accordées par le Conseil Municipal au maire pour chacune des matières visées aux différents paragraphes de l'article L2122-22 du CGCT
- 6°) Délégations consenties par le Maire aux adjoints, conseillers municipaux et autres personnels de la mairie
- 7°) Désignation des délégués aux différentes commissions
- 8°) Questions diverses.

Selon l'article 10 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020, cette séance se déroulera sans public afin de faciliter le respect des "mesures barrières".

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait BARBAZAN, le 05 juin 2020

Le Maire

